RECU FISCAL Nº 20130400049

A l'attention de M ou Mme Martin BOUYGUES 32, avenue Hoche 75008 Paris

Chère amie, Cher ami,

Vous trouverez ci-dessous le reçu fiscal correspondant à votre don généreux au profit de notre association. Ce dernier, établi en un exemplaire original, est à joindre à votre prochaine déclaration d'impôts 2014 pour l'exercice fiscal 2013.

Vous remerciant très sincèrement pour votre soutien qui nous permet aujourd'hui et demain de continuer à nous développer, nous vous assurons de nos sentiments les plus dévoués.

Guillaume de Chateauvieux Président de Lazare

RECU ASSOCIATION (ARTICLES 200 ET 238 BIS DU CODE GÉNÉRAL DES IMPÔTS)

NOM DE L'ASSOCIATION:

LAZARE, Association déclarée sous la régie de la loi du 1^{er} juillet 1901 et du décret du 16 août 1901, ayant son siège social au 1 rue de Plâtre - 75004 PARIS

Nom du donateur : M ou Mme Martin BOUYGUES

Adresse du donateur : 32, avenue Hoche 75008 Paris

L'association " LAZARE " reconnaît avoir reçu à titre de don la somme de : 1000 €

De votre don, **521** €sont déductibles à **75** %. Les **479** € restants sont déductibles à **66** %. (le coût réel de votre don est de 293.11 €)

Date de paiement : 27/11/2012

Forme : Financière

Mode de versement : Chèque

Fait le: 24/04/2013

Reçu fiscal nº 20130400049

Objet social:

Développer en France et à l'étranger des lieux de vie partagés entre des personnes sans domicile fixe ou isolées et des personnes actives et intégrées dans la société.

> Trésorier, HUBERT DE TORCY

DISPOSITIONS D'ORDRE FISCAL

En application de la loi:

 Votre don est déductible à hauteur de 75% de votre impôt sur le revenu dans la limite de 521 € Au-delà de cette somme, les dons versés ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66 % dans les limites de 20 % du revenu imposable.